

Un budget primitif très prudent et une hausse de la taxe foncière pour 2023

Le conseil municipal de mercredi a été consacré à l'examen des finances communales et le ton était donné d'emblée par le maire Daniel Schnoebelen : « Nous sommes volontairement dans une année de transition afin de repartir en 2024 sur des bases solides pour engager les investissements prévus ». Nelly Wiss, adjointe aux finances ajoute : « La prudence est de mise au vu de l'inflation et de la flambée des prix de l'énergie », avant d'expliquer les points essentiels du budget. L'exercice 2022 s'est achevé sur un résultat **excédentaire** de 52 872,08 €, reporté à la section fonctionnement. Poursuivant, l'adjointe a indiqué que le budget primitif 2023 sera équilibré, en dé-

penses et recettes à 514 018 €, en section de fonctionnement et à 62 718 €, en section d'investissement. Le vote du budget primitif a été voté sans surprise.

« Année charnière »

« L'année 2023 étant une année charnière, la commune se résout à ne pas engager de gros investissements afin de stabiliser les finances pour l'avenir », a aussi expliqué le maire. De fait, les principales dépenses se borneront à des achats de petit outillage, au remplacement de la douche à l'usage de l'employé communal et au changement des éléments réfrigérants à la Maison du temps libre. L'ensemble de ces achats représentera une dépense

de près de 6 000 €.

Dans l'élaboration d'un budget contraint, la commune a décidé d'appliquer un relèvement des taxes foncières de 1,5 %. La taxe sur le foncier bâti passe à 32,64 % et à 52,75 % sur le foncier non bâti.

« La décision d'augmenter les impôts s'explique par la volonté d'accroître la capacité de la commune à financer les investissements prévus à l'exercice », a encore souligné Nelly Wiss. Avant de mettre un terme à la séance, les élus ont décidé d'attribuer 2 400 € de subventions aux associations, à raison de 1 900 € pour les Camouchots, 300 € pour P'tits coups deux mains, 50 € pour la Vigne bermontoise et 150 € pour la Prévention routière.



Adjointe aux finances, Nelly Wiss a présenté et détaillé les grandes lignes du budget primitif 2023.